

Table ronde OAI
Le rôle sociétal des professions OAI
et leur valorisation à l'échelle européenne



PROGRAMME

15h45 ACCUEIL

16h00 INTRODUCTION

16h05 EXPOSÉ – QUALITÉ DURCH QUALIFIKATION
FÜR EINE SCHÖNE, NACHHALTIGE UND INKLUSIVE
ZUKUNFT FÜR EUROPA

Ruth SCHAGEMANN, *Présidente du Conseil des Architectes d'Europe*

16h20 **TABLE RONDE (FR+D)**

à laquelle participeront



Ruth SCHAGEMANN, *Présidente du CAE*

Klaus-D. ABRAHAM, *Président de la AHO (Ausschuss der Verbände und Kammern der Ingenieure und Architekten für die Honorarordnung)*



Marjan HESSAMFAR, *Vice-Présidente de l'Ordre des Architectes de France*

Philippe MEILLEUR, *Président de l'Ordre des Architectes de Belgique*



Michelle FRIEDERICI, *Présidente OAI*

Marc FEIDER, *Vice-Président OAI*



Modération par Pierre HURT, *Directeur OAI*

17h30 QUESTIONS / RÉPONSES AVEC L'AUDIENCE

17h55 CONCLUSION

GRAND SUCCÈS POUR CETTE MANIFESTATION !

339 inscrits dont 322 en présentiel !

Comment suivre / revivre cet évènement ?

- Live en présentiel
- Retransmission en parallèle (VO) sur la plateforme A@W
- Mise en ligne ultérieure sur notre chaîne Youtube, sur nos réseaux sociaux, sur www.oai.lu...
- Powerpoints disponibles dans la médiathèque du site www.oai.lu

MERCI A NOTRE PARTENAIRE !

Kortrijk **Xpo**

ARCHITECT
@WORK
LUXEMBOURG

MERCI AU GROUPE DE TRAVAIL A@W

OAI

Pol CHRISTOPHORY

Nathalie JACOBY

Jill STREITZ

Steve WEYLAND

Kortrijk Xpo

Nathalie SANDRA

Aurélie LAMPE

Hannelore TAELMAN

Léonara DORANGE

INTRODUCTION

Crise climatique, crise sanitaire, crise géopolitique, crise de confiance...
⇒ Nécessité d'un système valorisant correctement nos ressources

Synthèse créative et contextuelle par les professions OAI
⇒ médiation de tous les aspects et intérêts (maître d'ouvrage, utilisateurs, environnement, nous tous!)

Professions libérales veillent à ce que nos objectifs communs soient **mis en œuvre de manière durable**

⇒ Plus de compréhension pour leur réelle plus-value
⇒ Valorisation plus juste des professions libérales

Qualité de vie basée sur des **valeurs communes fondamentales** de respect et de partage : liberté, dignité, solidarité,...

EXPOSÉ : QUALITÄT DURCH QUALIFIKATION FÜR EINE SCHÖNE, NACHHALTIGE UND INKLUSIVE ZUKUNFT FÜR EUROPA



Ruth SCHAGEMANN, Présidente du Conseil des Architectes d'Europe

Le Conseil des Architectes d'Europe est composé de 43 Organisations Membres qui sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles nationales de tous les pays Membres de l'Union Européenne, des pays en voie d'adhésion, de la Suisse et de la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 600 000 architectes venant de 30 pays d'Europe.

16h20

TABLE RONDE (FR+D)

à laquelle participeront



Ruth SCHAGEMANN, Présidente du CAE

Klaus-D. ABRAHAM, Président de la AHO (Ausschuss der Verbände und Kammern der Ingenieure und Architekten für die Honorarordnung)



Marjan HESSAMFAR, Vice-Présidente de l'Ordre des Architectes de France

Philippe MEILLEUR, Président de l'Ordre des Architectes de Belgique



Michelle FRIEDERICI, Présidente OAI

Marc FEIDER, Vice-Président OAI



Modération par Pierre HURT, Directeur OAI

INTRODUCTION DE LA TABLE RONDE

Plus-value des concepteurs indépendants afin d'assurer un vivre-ensemble résilient

Valorisation juste de leurs missions d'intérêt public pour garantir l'indépendance professionnelle

Jurisprudence HOAI de la Cour de Justice de l'Union Européenne à la rescousse de notre cadre de vie durable

Initiative de la Commission Européenne « Nouveau Bauhaus Européen »

De quoi une société a-t-elle besoin pour une réelle qualité de vie ?

Question 1 en 3 parties

Tour rapide de présentation des participants à la table ronde

Selon vous, pourquoi vous avez été invité(e) ?

Votre attente ad output de cette table ronde pour répondre à la question
« De quoi une société a-t-elle besoin pour une réelle qualité de vie ? »

Question 2

Etat actuel de votre profession dans votre pays :

Points saillants :

Réponses aux attentes et besoins des MO
Situation économique des concepteurs
Concurrence
Envergure des missions
Attribution des missions
Collaboration avec les acteurs du secteur

Marché du travail
Construction durable
Complexité technique, procédurale
Digitalisation, BIM
Dépendance software
...

SITUATION AU LUXEMBOURG : 5 professions réglementées

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :
Inscription au registre des titres de formation (protection du titre)

Ministère des Classes moyennes :
Autorisation d'établissement (protection de l'exercice)

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils :
inscription au Tableau de l'Ordre, suivi de l'exercice (indépendance,
recours obligatoire, déontologie, assurances...)

SITUATION EN BELGIQUE :

uniquement profession d'architecte réglementée

Pour porter le titre d'architecte et en exercer la profession (conception + contrôle de l'exécution (gros œuvre fermé)) en toute légalité, il faut posséder le diplôme légalement requis et s'inscrire à l'Ordre des architectes qui accordera l'autorisation d'exercer.

SITUATION EN FRANCE :

uniquement profession d'architecte réglementée

Titre d'architecte et exercice réservé aux seules personnes physiques inscrites à un tableau régional de l'Ordre des architectes (délégation de compétence de l'Etat)

Recours obligatoire jusqu'au permis de bâtir pour les objets de plus de 150 m².

SITUATION EN ALLEMAGNE :

professions d'architecte et d'ingénieur-conseil réglementées

Titres d'architecte et d'ingénieurs-conseils réservés aux seules personnes inscrites à une « Architektenkammer » resp. une « Ingenieurkammer »

Autorisation de présenter des projets auprès des instances publiques...

Question 3

Comment valoriser, rémunérer les concepteurs pour profiter pleinement de leur plus-value pour nos sociétés et garantir leur indépendance professionnelle ?

Input jurisprudence HOAI de la CJUE

Action commune D F B L auprès de la Commission Européenne : réglementation liée au terrain (ex ante ~~ex post~~, apprendre des fautes de la déréglementation...)

HOAI => OAI

OAI => HOAI

HOAI + OAI = nouveau modèle

Points saillants de notre analyse (note professionnelle OAI n°91¹) :

1. Selon la décision du 4 juillet 2019 de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE), seules les dispositions relatives aux honoraires minimum et maximum sont abolies, non la HOAI en sa globalité.
2. Le système des tarifs minimum et maximum de l'HOAI a été invalidé par la CJUE, non en raison d'un excès de réglementation, mais d'une insuffisance de réglementation.
3. La CJUE admet que des barèmes étatiques relatif aux honoraires minimum peuvent être justifiés en principe.
4. Les objectifs de préservation de la culture architecturale et de construction écologique peuvent être rattachés aux objectifs plus généraux de préservation du patrimoine culturel et historique, ainsi que de protection de l'environnement, lesquels constituent également des raisons impérieuses d'intérêt général.

Question 4

Notre cadre de vie (architecture, ingénierie, aménagement du territoire, urbanisme...) comme moteur et dénominateur commun historiquement reconnu pour presque tous les arts, qui sont nés de la construction de notre vivre-ensemble :

Mise en œuvre de l'initiative CE nouveau Bauhaus européen: Baukultur

Design First, Build Smart, Sustainable, Inclusive and Regional

Wer billig plant, teuer baut !

Qui construit, construit pour nous tous => partager cette responsabilité sociétale du MO avec des concepteurs indépendants.

Question 5

Suite aux discussions de notre table ronde,

présentez les 2 actions concrètes que vous voulez mettre en œuvre...

QUESTIONS / RÉPONSES
avec l'audience en salle
et via le chat en ligne

CONCLUSION



ACTIVITES OAI A VENIR

Cycle 2022 des formations continues OAI

Prochains modules :

Cadre légal, déontologique et contractuel des professions OAI
Services, outils OAI, responsabilités, droits des sociétés
11/05/2022

Bonnes pratiques de collaboration de la Maîtrise d'œuvre OAI
(moai.lu)
12/05/2022

Dimensionnement en éclairage (BIM - Éclairage)
19/05/2022

Dossier PAP nouveau quartier - Principaux problèmes rencontrés et
éléments de réponse
02/06/2022

Programme et inscription : www.oai.lu/formation



HOUSE OF
TRAINING

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

Cycle de formation OAI 2022
pour Architectes et Ingénieurs-Conseils

OAI Weiterbildungsreihe 2022
für Architekten und beratende Ingenieure



Architecture, Ingénierie & Urbanisme





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

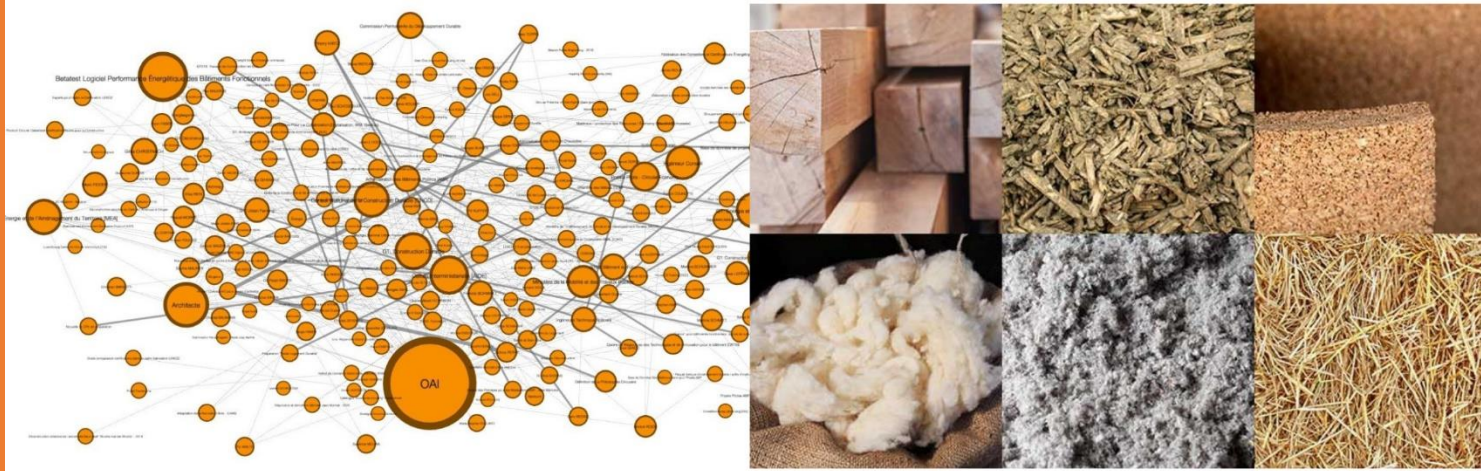
SÉANCE INFORMATION MEMBRES OAI

PRÉSENTATION DES ÉTUDES MEA/OAI CONSTRUCTION DURABLE - ÉCONOMIE CIRCULAIRE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

CHÈRE / CHER MEMBRE,

*Le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire et l'OAI
ont l'avantage de vous inviter à la séance d'information qui aura lieu*

*Lundi 25 avril 2022
de 16h - 18h - au Siège OAI*



Inscription et programme
sur www.oai.lu à la rubrique « Agenda »



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Institut national
de recherches archéologiques



OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGÉNIEURS-CONSEILS

SÉANCE INFORMATION MEMBRES OAI

PRÉSENTATION DE LA LOI DU 25 FÉVRIER 2022 RELATIVE AU PATRIMOINE CULTUREL

CHÈRE / CHER MEMBRE,

*Le **Ministère de la Culture**, l'**Institut national pour le patrimoine architectural (INPA)**, l'**Institut national de recherches archéologiques (INRA)** et l'**OAI** ont l'avantage de vous inviter à la séance d'information qui aura lieu*

*Mardi 03 mai 2022
de 16h30 - 18h - au Siège OAI*

PATRIMOINE CULTUREL



Inscription et programme
sur www.oai.lu à la rubrique « Agenda »

**INFORMEZ-VOUS
SUR LES PRISES DE POSITION DE L'OAI !**

**WWW.OAI.LU
RUBRIQUE «ACTUALITÉS»
RUBRIQUE « AVIS OAI »**

Bonne visite du salon Architect@Work !

**ARCHITECT
@WORK**
LUXEMBOURG

architect meets innovations
Luxexpo The Box
20 & 21 avril 2022

OAI

**ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS**

oai.lu

**architectour.lu
guideoai.lu**

**bhp.lu
laix.lu**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !